



PV Commission Régionale de l'Education Athlétique n°5

Jeudi 23 octobre 2025
Visioconférence

Début 20h30 – Fin : 21h45

Présents :

Jean-François Leneveu (Président Commission), Jean-Marc Beraud (Président de la ligue),
Serge Rigot (vice-président en charge de l'éducation athlétique), Eugène Moïse (CDJ 29),
Romuald Cadou (CDJ 29), Mireille Judeaux (CDJ 35), Goal-Maël Tanguy (Salarié Ligue)

Excusés/Absents : Jean-Marc Beraud (Président de la ligue), Christophe Garnier (CDJ 22),
Alain Talarmin (CSO).

Ordre du jour :

1. Challenge Monique Attiba
2. Remarques diverses

1/ Challenge Monique Attiba :

Rappel de l'objectif du challenge : **Valoriser la formation en local des benjamins en proposant une formation multiforme en U14. Cela implique donc de toucher à diverses modalités de compétitions/d'actions sur une saison complète au sein des clubs.**

Les réflexions à la suite de la précédente CRÉA ont été nombreuses à venir et enrichissantes sur l'intérêt de ce challenge, les modalités de classification des clubs, les épreuves à prendre en compte.



3 réflexions ont retenu notre attention et donc un échange nécessaire pour définir le plan d'action à venir autour de ce Challenge Monique Attiba :

1. Combien de clubs sont concernés par les benjamins en Bretagne ?
2. Combien de clubs seraient susceptibles d'adhérer au Challenge ?
3. Quel intérêt de déplacer des benjamins sur toute la Bretagne sur des finalités régionales ?

En précision sur les 3 points ci-dessus :

100 clubs sur les 147 l'an passé ont au moins 1 licenciés benjamins. 21 clubs avec au moins 30 benjamins et 11 clubs ont 5 licenciés benjamins ou moins.

9 clubs seulement sur le Mario Gatti (finale uniquement)

50 sur le triathlon

38 sur le pentathlon

Sur le troisième point, certaines remarques entendues sur les stades et les finalités régionales vont dans le sens que la place des Benjamins reste sur du local, éviter 6 heures de route aller-retour pour un temps de pratique cumulé très limité sur ce public...

Une fois tout cela posé, la décision est prise de sonder les clubs sur la place des benjamins sur le territoire breton :

doivent-ils rester en local donc à la main des CDJ et CSO départementales ou bien ont-ils une place au niveau régional avec une réelle réflexion sur la mise en place du Challenge Monique Attiba les concernant, piloté par la Ligue (amélioration sur l'Olympiade de la prise en compte des Benjamins sur le plan régional) ?

2/ Remarques diverses

Dans le pentathlon benjamins proposé l'hiver, il a été proposé la possibilité de réaliser un 1 000m marche au lieu du 50m haies. La table de cotation est en cours de création pour intégration dans l'e-logica ou au moins ajustable à la main le jour de la rencontre pour pouvoir intégrer ce changement possible sur la composition du pentathlon en salle benjamins.